

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL 02/07/2026



Étaient présents : Mme Nadine BELIN – Mme Céline BLITZ – M. Claude BULTEL – Mme Dominique BURGAT – M. Serge CHARNELET – Mme Dominique GARCIN – Mme Régine LARMET – M. Renaud MARTIN – Mme Laurence PLASSIARD – M. Pascal VABRE – M. Franck VIADERE – M. Stéphan ZURITA

Procurations : Mme Laëtitia CAUMETTE à Mme Dominique BURGAT – M. Mathys SANCHEZ à M. Pascal VABRE

Absent : M. Denis CART LAMY

Secrétaire de séance : Mme Laurence PLASSIARD a été désignée secrétaire de séance conformément aux dispositions de l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales.

Heure d'ouverture de séance : 19h04

Monsieur Renaud MARTIN est arrivé à 19h10

Ordre du Jour

1. Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 05/06/2026
2. Prémption terrains CROS
3. Intention d'acquisition d'un bien sur la parcelle AL65
4. Servitude de réseaux parcelle AE44
5. Convention de travaux d'effacement des réseaux de communications électroniques avec Orange à la rue de la Source
6. Convention de répartition intercommunale des charges de fonctionnement des écoles publiques sur la commune de St Gély du Fesc année scolaire 2026-2027
7. Demande de dérogation scolaire
8. Décision modificative n°1 du budget communal
9. Questions diverses

1. Approbation du conseil municipal du 05/06/2026

Approuvé à l'unanimité.

2. DCM 2026-032 Prémption des terrains CROS parcelles section C30-92-238-242-244-245-246

Le Conseil municipal, avec 13 voix pour et 1 contre, accepte les propositions

3. DCM 2026-033 Intention d'acquisition d'un bien sur la parcelle AL65

Approuvée à l'unanimité

4. DCM 2026-034 Servitude de réseaux parcelle AE44

Approuvée à l'unanimité

5. DCM 2026-035 Convention de travaux d'effacement des réseaux de communications électroniques avec Orange à la rue de la Source

Acceptée à l'unanimité

6. DCM 2026-036 Convention de répartition intercommunale des charges de fonctionnement des écoles publiques sur la commune de St Gély du Fesc année scolaire 2026-2027

Acceptée à l'unanimité

7. DCM 2026-037 Demande de dérogation scolaire

Le Conseil municipal, avec 13 voix pour et 1 contre refuse la dérogation

8. Décision modificative n°1 du budget communal

Point non traité

9. Questions diverses

- Présentation du projet de rénovation de la salle polyvalente
- PCS à revoir rapidement

FIN DE SEANCE A : 21h30

Le Maire
Pascal VABRE

